

République Française
 Département : CANTAL
 Arrondissement : Mauriac
VEYRIERES - Commune

Séance du mardi 03 mars 2026

Délibération N° DE_009_2026

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
11	8	8
Date de la convocation : 26/02/2026		
Pour	Contre	Abstention
8	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le trois mars deux mille vingt-six, à 18 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle du Conseil), sous la présidence de Madame Catherine MAISONNEUVE.

Présents : Catherine MAISONNEUVE, Marie-Pierre BABUT, Sébastien RAYNAUD, Nicolas LACHAZE, Robert DELPRAT, Jean-Pierre ROUSSEL, Stéphanie CUEILLE, Régis ANDRIEUX

Représentés :

Absents et Excusés : Cécile MOMMALIER, Didier CHAMBON, Chantal GAY

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Madame Marie-Pierre BABUT est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : VERSEMENT D'INDEMNITES POUR REMISE EN ETAT ET COMPENSATION DE FOURRAGE

Mme Catherine MAISONNEUVE, maire de Veyrières explique que suite aux travaux d'assainissements sur la commune et notamment sur la parcelle, section ZC N° 0051, le GAEC MIECAZE LUC 7 rue de Lafonchaude 15350 VEYRIERES a perdu une partie de la récolte de fourrage de l'année 2025.

Aussi Mme Le maire propose de verser une indemnité afin de permettre une remise en état du pré et de compenser la perte de fourrage de l'année 2025.

Après avoir délibéré le Conseil municipal décide de :

- Verser une indemnité de 300.77€, au GAEC MIECAZE LUC, somme correspondant au montant présenté sur facture afin de participer à la remise en état de son terrain suite aux travaux d'assainissements de la commune et de compenser sa perte de fourrage de l'année 2025.

Envoyé en préfecture le 05/03/2026

Reçu en préfecture le 05/03/2026

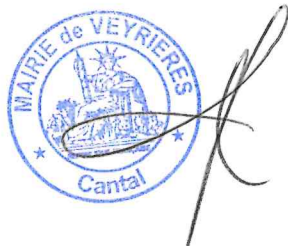
Publié le

ID : 015-211502547-20260303-DE_009_2026-DE



Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Madame Catherine MAISONNEUVE
Président de séance



Madame Marie-Pierre BABUT
Secrétaire de séance

